

4 Économie

Entretien avec le directeur général de Okoumé Capital ...

...Edgard Mfouba : "A ce jour, nous avons reçu près de 80 demandes de financement"

Propos recueillis par Willy NDONG
Libreville/Gabon

Filiale du Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS), Okoumé Capital a été créé en mai 2018 pour faire face aux besoins de financement des entreprises domestiques à fort potentiel de développement et de croissance. Cinq mois après sa création, combien de PME et PMI ont bénéficié de l'accompagnement financier de cette structure ? Quelle est le montant déjà alloué aux différentes entreprises locales ?

Dans l'entretien ci-dessous, Edgard Mfouba, son directeur général, dresse le bilan des 5 premiers mois d'activités de la structure qu'il dirige.

L'union : M. le directeur général, Okoumé Capital est une filiale du FGIS dédiée aux financements des PME/PMI. Cinq mois après sa création, l'entreprise que vous dirigez est mal connue au niveau national. Pouvez-vous nous la présenter ?

Edgard MFOUBA : Okoumé Capital est une société de capital investissement dédiées aux PME et PMI gabonaises à fort potentiel de développement et de croissance. C'est, en effet, une filiale à 100% du Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS). Okoumé Capital est né de la volonté des pouvoirs publics de mettre à disposition des entrepreneurs gabonais un instrument de financement innovant pour leur permettre de disposer des fonds nécessaires au développement de leurs entreprises. Okoumé Capital est une société anonyme avec conseil d'administration au capital social de 20 milliards de francs. La société a été créée en mai 2018 et, depuis lors, nous nous attelons à sa mise en place et à la réalisation de ses missions.



Edgard Mfouba, Dg de Okoumé Capital.

Combien de PME locales avez-vous déjà financées, et à quelle hauteur ?

- Le financement par le biais du capital-investissement consiste en la prise de participation dans les sociétés, en apportant des fonds propres dans les entreprises bénéficiaires dans lesquelles Okoumé Capital devient associé, en détenant une partie du capital social. Le principe veut que Okoumé Capital ne soit jamais majoritaire et porte ses participations pour une durée maximum de 5 ans, au-delà de laquelle il doit avoir rétrocédé ses parts sociales au promoteur. Ce processus se divise en 4 phases. La première consiste à réceptionner les demandes de levées de fonds de la part des entreprises en quête de financement. A cet effet, une plateforme numérique d'entrée en relation a été mise à disposition depuis juin 2018. A ce jour, nous avons reçu près de 80 demandes de financement, tous secteurs d'activités confondus, pour un montant d'environ 9,5 milliards de francs. La deuxième étape consiste en l'analyse des dossiers composés du business plan et des justificatifs du fonctionnement de la société. S'en suit une étape de transmission du dossier sélectionné pour un financement au co-

mité d'investissement, composé de l'ensemble des administrateurs du conseil d'administration d'Okoumé Capital pour décision. Une fois cette étape achevée, et le financement accordé, le promoteur entame une phase de restructuration juridique et de mise en œuvre du plan de développement stratégique de la nouvelle société restructurée. Outre le financement, nous faisons un apport en accompagnement et soutien au management de l'entreprise.

Quelles seront les retombées en termes d'emplois et de croissance pour les entreprises soutenues ?

- A ce jour, une dizaine de sociétés ont été sélectionnées pour arriver à l'étape suivante. Les dossiers sont en cours. L'impact de ces financements contribuera à l'économie réelle. Les investissements réalisés vont permettre de consolider ces entreprises qui verront améliorer leur outil de production et d'exploitation, contribuant ainsi à la croissance économique. Celle-ci se traduit naturellement par la création de valeurs, la création d'emplois, le transfert de technologies et le transfert de compétences. L'impact à ce jour des projets que nous allons financer s'appréciera au fur et à mesure de la mise en œuvre des plans de développement stratégiques qui seront arrêtés.

Comment bénéficier du soutien financier d'Okoumé Capital ?

- Okoumé Capital est une société de capital investissement non exclusive, qui s'adresse à tous les secteurs d'activité. Contrairement aux établissements financiers ou de crédit, nous nous engageons dans la santé financière de l'entreprise par une entrée dans le capital social de cette dernière. Pour en bénéficier, il faut être une PME gabonaise en exercice, avoir des besoins de financement d'investissement, allant de 30 millions à 1 milliard de francs présentés sur la base d'un business plan. Toutefois, au regard de l'engouement constaté dans l'entrepreneuriat

gabonais, la politique d'investissement d'Okoumé Capital a dédié 30% des financements aux start-ups et jeunes sociétés qui font la démonstration de l'existence d'un prototype, qui sont détenteurs de brevets ou lauréats de concours, pour leur permettre de disposer d'un fonds de lancement qui leur permettrait de démarrer leurs projets.

Au moment où les PME locales manquent de liquidité, comment pouvez-vous accompagner lesdites entreprises, surtout dans un contexte de récession ?

- Notre expérience, depuis le démarrage de notre activité, nous a conduits à chercher les voies qui peuvent être les meilleures, afin de financer les PME locales. Dans ce cadre, nous avons en cours la mise en place, en synergie avec une association d'entrepreneurs gabonais, d'une plate-forme de "crowdfunding" qui va permettre à chaque porteur de projets, quel qu'il soit, de bénéficier de financement participatif de la part de la collectivité. C'est un projet précurseur de nos investissements futurs dans la "fintech", dans la mesure où nous allons le développer pour l'amener vers d'autres instruments de financement qui sont les établissements de microfinance de 1ère et 2e catégories et, dans quelques années, en faire un établissement de crédit dédié aux PME. D'autre part, les rencontres que nous avons au quotidien avec l'écosystème entrepreneurial nous ont conduits à agréger des porteurs de projets autour de groupements d'intérêts économiques et ce, notamment, dans les domaines très variés tels que les commerces de proximité, les salons de coiffure pour lesquels nous allons créer une enseigne nationale, le secteur du numérique ou encore la friperie. Ceci permettra de densifier l'offre des entrepreneurs, afin de les crédibiliser et de les rendre éligibles au financement de capital investissement du fonds Okoumé Capital.

Infrastructures/Aménagement de la route PK 5-PK 12

Le chantier toujours pas livré

G.R.M
Libreville/Gabon

Lors d'une énième visite, en août dernier, le ministre de l'Équipement et des Infrastructures, Christian Magnagna, l'avait annoncée pour fin septembre 2018. Deux semaines après cette échéance, la livraison de l'ouvrage est toujours attendue par les usagers.

A la faveur d'une énième visite de terrain le 22 août 2018, le ministre de l'Équipement et des Infrastructures,

Christian Magnagna, accompagné de son collègue chargé de la Programmation du développement, Jean-Marie Ogandaga, avait annoncé pour fin septembre, la date de livraison du chantier routier PK 5-PK 12 (7 km). Mais deux semaines après cette échéance, les usagers attendent encore le respect de cette promesse faite au nom du gouvernement. Sur le terrain, l'entreprise adjudicataire, Colas Gabon, continue pourtant de s'affairer. Particulièrement au niveau des sens giratoires, du terre-plein central et de



Photo : GRM/ L'Union

Le chantier PK 5-PK 12 n'a pas été livré en septembre, comme annoncé par le ministre des Infrastructures, Christian Magnagna.

la signalisation routière, qui ne sont pas encore

achevés. Et qui ne devraient pas l'être avant la fin de ce mois d'octobre. Au ministère de l'Équipement et des Infrastructures, l'on justifie le non-respect du délai de livraison de la voie par le retard causé par les personnes installées sur l'emprise du domaine public pour exercer leurs activités économiques. « L'entreprise Colas Gabon a fait face à l'incivisme de certains opérateurs économiques, qui refusaient de libérer l'emprise de la voie en chantier, notamment dans les zones comprises entre le marché Banane et le PK 12. L'administration a dû recourir à la force publique pour les déguerpir »,

a indiqué un technicien qui a requis l'anonymat. Une explication peu, sinon pas du tout convaincante, entendu que l'engagement du ministre de l'Équipement et des Infrastructures avait été justement pris au lendemain du déguerpissement des squatteurs par les forces de l'ordre. Ce jour-là, le directeur général de l'Agence nationale des grands travaux d'infrastructures (ANGTI) avait également indiqué que « la voie étant désormais libérée, Colas Gabon ne devrait donc plus avoir d'excuses à l'avenir ».

CHANGEMENT
COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 12/10/2018
Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : http://www.ugb-banque.com

FIXING				VENTE BILLETS (sans frais)	
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,1575	1USD =	566,702	1 USD	589,957
CAD	1,5102	1CAD =	434,351	1 CAD	467,982
JPY	130,0000	1JPY =	5,046	100 JPY	533,110
GBP	0,8749	1GBP =	749,751	1 GBP	803,143
CHF	1,1430	1CHF =	573,891	100 CHF	61 685,74
ZAR	16,8958	1ZAR =	38,824	100 ZAR	4 112,14
MAD	10,9243	1MAD =	60,046	1 MAD	63,41
CNY	7,9982	1CNY =	82,013	1CNY	84,47
KES	116,6700	1KES =	5,622	1KES	5,79

INDICES BOURSISERS		
	en date du	
CAC 40	12/10/2018	5 141,03
DOW JONES	12/10/2018	26 623,75
BRENT (IPE) US Dollars/Baril		
12 Octobre 2018: 81,58		